

Annexe 2

Exemples d'énoncés de visions, d'objectifs et de principes

Afrique du Sud

Livre blanc sur la mise en valeur durable des forêts (1996): Objectif général

L'objectif général du Gouvernement est de promouvoir un secteur forestier prospère œuvrant au profit de la nation, et conçu et géré pour protéger l'environnement. Cet objectif sera réalisé grâce à une large participation à la formulation et à la mise en œuvre de la politique et des plans forestiers, facilitant le rôle des communautés, du secteur privé et du gouvernement.

Canada

Une vision pour les forêts du Canada: 2008 et au-delà (2008): Vision

Pour être les meilleurs au monde en gestion durable des forêts et leader mondial pour les innovations du secteur forestier.

Gambie

Politique forestière nationale (1995): Objectifs

Les objectifs principaux de la politique forestière nationale sont les suivants:

- a) réserver, maintenir et développer les ressources forestières, pour couvrir au moins 30 pour cent de la superficie totale des terres et protéger l'environnement en:
 - minimisant l'aridification et l'érosion des sols;
 - améliorant, conservant et préservant la biodiversité;
 - maintenant la stabilité des berges des cours d'eau (mangroves);
 - protégeant les marécages;
- b) assurer que 75 pour cent des forêts sont gérées et protégées suivant les principes de la gestion des forêts afin d'accroître la base des ressources forestières;
- c) faire en sorte qu'un approvisionnement suffisant en produits forestiers requis par les populations urbaines et rurales soit disponible, grâce à la remise en état des forêts et à l'établissement de plantations et boisements à l'aide d'essences à croissance rapide.

Nicaragua

Politique de développement durable du secteur forestier du Nicaragua (2008): Vision

Les familles nicaraguayennes améliorent leur qualité de vie en établissant de façon adaptative, progressive et conjointe (en association et collaboration) un

modèle durable d'utilisation et de gestion des forêts, des cultures agroforestières et des agroindustries durables, en coordination avec d'autres intervenants issus d'organisations rurales et non rurales, nationales et internationales, ainsi que des chaînes de valeur. Et ce, grâce à la conservation de l'environnement et à une production nationale durable assurant la sécurité et la souveraineté alimentaires, suivant une approche axée sur la planification des terres.

Nigéria

Politique forestière nationale (2006): Principes

Les principes suivants guident la nouvelle politique forestière nationale. Ils se fondent sur le programme de réforme du gouvernement, la réduction de la pauvreté et la bonne gouvernance. Les principes se fondent notamment sur les exigences suivantes:

- éliminer les facteurs responsables de la diminution des ressources forestières;
- intégrer la contribution des forêts au développement et à la croissance économiques suivant les principes de la Stratégie économique nationale d'autonomisation et de développement (NEEDS) dont les quatre objectifs clés sont: la réorientation des valeurs, la réduction de la pauvreté, la génération de richesses et la création d'emplois;
- impliquer la communauté et la société civile dans la mise en valeur des forêts;
- promouvoir des partenariats avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations communautaires;
- promouvoir la transparence dans l'administration des appels d'offre pour les concessions forestières, et encourager les concessions à long terme;
- participer aux initiatives internationales de politique forestière, à la mise en œuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts (GIF) et du Forum intergouvernemental sur les forêts (IFF) pour la gestion durable des forêts;
- intégrer les activités forestières dans les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Ouganda

Politique forestière (2001): Vision et but

Vision: Un Ouganda suffisamment boisé, écologiquement stable et économiquement prospère.

But: Un secteur forestier qui apporte une augmentation durable des avantages économiques, sociaux et environnementaux procurés par les forêts et les arbres en faveur de tous les habitants de l'Ouganda, en particulier des personnes pauvres et vulnérables.

Paraguay

Politique forestière nationale (2007): Objectif général

Accroître au maximum la contribution du secteur forestier pour promouvoir la croissance économique sur une base durable en augmentant les biens et services

économiques, sociaux et environnementaux procurés par les forêts dans le pays, en harmonisant et coordonnant la politique forestière avec la politique environnementale et avec d'autres politiques nationales sectorielles et ce, à l'aide de l'ajustement permanent et de la participation des secteurs public et privé.

Royaume-Uni

La stratégie forestière écossaise (2006): Vision

D'ici la deuxième moitié de ce siècle, les habitants bénéficient largement des arbres, terres boisées et forêts d'Écosse, et se consacrent activement à leur entretien en vue de garantir leur utilisation et leur jouissance par les générations à venir. Les ressources forestières sont devenues une partie centrale de notre culture, de notre économie et de notre environnement.

Stratégie forestière anglaise (2007): Objectif général

Nous sommes en 2050 et les arbres, les bois et les forêts d'Angleterre nous aident à nous adapter aux défis permanents du changement climatique; ils sont aussi appréciés par un plus grand nombre de personnes qui jouissent maintenant de leurs produits. Les arbres ne sont pas seulement un élément important de l'histoire d'Angleterre, mais un trait essentiel d'une société moderne et durable, qui a fortement réduit les émissions de carbone.

Soudan

Énoncé révisé de politique forestière du Soudan (2005): Vision

Les ressources forestières seront utilisées de façon sage, efficace et durable en fonction de leurs valeurs et en réponse aux besoins de la population du Soudan, créant ainsi des emplois et des débouchés commerciaux qui contribueront à faire disparaître la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et apporter des améliorations à l'environnement physique du pays. Cet objectif sera réalisé grâce à la participation de toutes les parties prenantes clés, et se traduira par un Soudan plus vert, la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources au profit des générations présentes et futures du pays. La fourniture des biens environnementaux et publics relève des institutions gouvernementales. La production de biens commercialisables sera réalisée, dans toute la mesure du possible, par le secteur privé en vertu de règlements de gestion compétitifs et durables.

Suriname

Politique forestière nationale (2005): Objectif principal de la politique forestière

Renforcer la contribution des forêts à l'économie nationale et au bien-être des générations présentes et futures, en tenant compte de la sauvegarde de la biodiversité.